



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

Extrait du registre des délibérations
de la Commune Saint-Jean-et-Saint-Paul
Séance du 12 février 2026

Nombre de conseillers :
En exercice.....10
Présents.....7
Votants.....7
Exprimés.....8

Date de la convocation : 06/02/2026
Date d'affichage : 06/02/2026

L'AN DEUX MILLE VINT-SIX,
Le douze février à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-ET-SAINT-PAUL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie,
Sous la présidence de **Madame CALMELS Anne, Maire**

PRESENTS : BRUN Christophe, CALMELS Anne, FABRE Cédric, GARAMPON Olivier, SAUVEPLANE Pierre, SENTRY Michel, VERLAGUET Mathieu.

ABSENTS EXCUSES : LAYRAL Emmanuel, RODIER Jean-Jacques, LADET Mathieu

PROCURATION : LAYRAL Emmanuel a donné procuration à FABRE Cédric

Le nombre de conseillers ayant pris part au vote est de sept.

SEANCE N°2026-2
DELIBERATION N°2026-2-1
INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Fonctionnement des assemblées –
Désignation du secrétaire de séance

Vu l'article L 2121-15 du CGCT ;

Considérant qu'« au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
décide à huit voix pour,

- **de désigner** GARAMPON Olivier pour remplir cette fonction.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé les membres présents

Le Maire
CALMELS Anne
Acte dématérialisé

Acte rendu exécutoire

- *par flux de télétransmission à la sous-préfecture le 18/02..... 2026*
- *par publication sur le site Internet www.saintjeanetsaintpaul.fr le 18/02... 2026*

Le Maire
CALMELS Anne

Le secrétaire de séance
GARAMPON Olivier

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : <http://www.telerecours.fr>.